

ATELIERS DE FORMATION
SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Savoir, c'est pouvoir

AUTOMNE 2020



LECORRE
avocats au service
des employeurs

Membre fondateur de



NOUVEAUTÉ

La SST à l'ère du télétravail suscitait déjà de nombreuses réflexions avant la pandémie, et une jurisprudence intéressante commençait à se développer. Or, bien des employeurs et leurs travailleurs ont goûté de façon imprévue à ce mode alternatif de travail, sans véritable préparation. Qu'on aime ou qu'on n'aime pas, la possibilité de permettre le télétravail semble être là pour rester. La gestion des réclamations pour lésions professionnelles doit être adaptée à cette réalité différente.



Télétravail : gérer la SST à distance, on s'y prend comment ?



M^e REINE LAFOND, CRIA

ZOOM

27 août 2020 – 8 h 00 à 10 h 00

11 novembre 2020 – 8 h 00 à 10 h 00

225 \$ plus taxes / pers.

L'inscription se fait en ligne au lecorre.com/formation

OBJECTIFS

- › Connaître les obligations des parties en matière de SST
- › Connaître les meilleures pratiques en SST
- › Connaître la jurisprudence des tribunaux spécialisés
- › Savoir comment utiliser le télétravail comme outil de gestion des réclamations SST

CONTENU

- › Mise en contexte
- › LSST : obligations des parties
- › Importance de la politique et de l'entente de télétravail
- › Enquête d'accident
- › Gestion des lésions professionnelles des télétravailleurs
- › Le télétravail comme outil de gestion en SST

Assurer une saine gestion des lésions professionnelles signifie poser des actions efficaces en temps opportun. Dans le cadre de cet atelier, les gestionnaires débutants acquerront les connaissances de base leur permettant d'évaluer l'admissibilité des réclamations pour lésions professionnelles et de s'y opposer. Ils sauront comment mettre en place une assignation temporaire, et quand et comment avoir recours au processus d'évaluation médicale. Ils apprendront à utiliser efficacement les mécanismes de contestation prévus à la loi.



Gestion des lésions professionnelles : l'ABC du contrôle des coûts

► JOUR 1 : INITIATION



M^e REINE LAFOND, CRIA

ZOOM

24 septembre 2020 – 8 h 30 à 16 h 30

2 décembre 2020 – 8 h 30 à 16 h 30

Prix par jour : 595 \$ plus taxes / pers.

Forfait deux jours :

1 100 \$ plus taxes / pers.

Forfait trois jours :

1 600 \$ plus taxes / pers.

L'inscription se fait en ligne au
lecorre.com/formation

OBJECTIFS

- › Être en mesure d'évaluer l'admissibilité des réclamations pour lésions professionnelles
- › Savoir pourquoi et quand contester
- › Déterminer les situations où le recours à l'expertise médicale ou à l'examen par le Bureau d'évaluation médicale s'avère nécessaire
- › Connaître le processus d'assignation temporaire et savoir l'utiliser

CONTENU

- › Critères d'admissibilité des lésions professionnelles
- › Mécanismes de présomptions
- › Procédure d'évaluation médicale et modèles
- › Processus de contestation et modèles
- › Meilleures pratiques d'assignation temporaire

Bien que des actions judiciaires soient posées en matière de gestion des réclamations pour lésions professionnelles, le contrôle de certains dossiers peut échapper même aux gestionnaires les plus aguerris. En raison de leur complexité au plan médical ou des problèmes récurrents qu'ils présentent et qui nuisent à l'efficacité de vos démarches, ces dossiers vous demandent souvent beaucoup d'énergie par rapport aux résultats obtenus. Apprenez à contrôler les coûts et à optimiser votre gestion de ces dossiers complexes. Cet atelier passera en revue les solutions applicables aux cas de réclamations frauduleuses, d'obstacles à la mise en place de l'assignation temporaire et à l'évaluation médicale. De même, il abordera l'importance d'adopter une stratégie cohérente dans les contestations pour minimiser la durée de l'indemnisation.



Gestion stratégique des lésions professionnelles : et si vous pouviez faire encore mieux !

► JOUR 2 : PERFECTIONNEMENT



M^e REINE LAFOND, CRIA

ZOOM

25 septembre 2020 – 8 h 30 à 16 h 30
3 décembre 2020 – 8 h 30 à 16 h 30

Prix par jour : 595 \$ plus taxes / pers.

Forfait deux jours :

1 100 \$ plus taxes / pers.

Forfait trois jours :

1 600 \$ plus taxes / pers.

L'inscription se fait en ligne au
lecorre.com/formation

OBJECTIFS

- **Savoir comment traiter les réclamations douteuses et frauduleuses**
- **Savoir dans quelles circonstances avoir recours à la filature et son utilité**
- **Savoir comment optimiser le processus d'assignation temporaire**
- **Savoir comment optimiser le recours à l'évaluation médicale**

CONTENU

- **Axes d'intervention de la gestion stratégique**
- **Résolution des problématiques liées à l'assignation temporaire**
- **Résolution des problématiques liées à l'évaluation médicale**
- **Approche à privilégier en cas de diagnostics multiples**
- **Motifs qui permettent à l'employeur d'avoir recours à la filature en toute légalité**

Les cotisations SST représentent un enjeu budgétaire majeur pour la majorité des employeurs. Trop de lésions professionnelles résultent de la contribution d'une tierce partie ou d'une condition personnelle prédisposant le travailleur à se blesser dans des circonstances ne présentant habituellement aucun danger. Des mécanismes de transfert et de partage des coûts imputés permettent d'atténuer les effets de ces situations.



Gestion stratégique des lésions professionnelles : imputation

► JOUR 3 : RÉDUIRE SES COTISATIONS PAR TRANSFERTS ET PARTAGES DE COÛTS



M^e REINE LAFOND, CRIA

ZOOM

1^{er} octobre 2020 – 8 h 30 à 16 h 30
10 décembre 2020 – 8 h 30 à 16 h 30

Prix par jour : 595 \$ plus taxes / pers.

Forfait deux jours :

1 100 \$ plus taxes / pers.

Forfait trois jours :

1 600 \$ plus taxes / pers.

L'inscription se fait en ligne au
lecorre.com/formation

OBJECTIFS

- › Comprendre tous les mécanismes de transfert et de partage de l'imputation pour maximiser vos crédits de cotisation
- › Apprendre à rédiger les demandes de transfert et de partage de coûts à la CNESST
- › Connaître les outils appropriés
- › Comprendre comment sont traitées vos demandes et quels sont vos recours

CONTENU

- › Accidents attribuables à un tiers
- › Absence d'incapacité
- › Situations d'injustice
- › Impact de la négligence du travailleur
- › Maladies intercurrentes
- › Lésions attribuables aux soins
- › Transferts de coûts pour maladies professionnelles

Comment rédiger une opposition à une réclamation pour lésion professionnelle?



M^e GENEVIÈVE MERCIER,
CRIA

Un des outils à la disposition du gestionnaire qui traitent les dossiers en invalidité est l'expertise médicale. Considérant les conséquences déterminantes qu'aura le rapport d'expertise sur l'évolution du dossier, il importe de tirer profit au maximum des connaissances du médecin. Après tout, c'est lui l'expert!

ZOOM – 15 octobre 2020 – 8 h 30 à 10 h 00

OBJECTIFS

- Vous sensibiliser à l'importance de bien documenter le dossier pour l'expert tant pour une réclamation SST qu'en matière d'invalidité personnelle
- Vous préciser les éléments que devrait contenir votre mandat et les questions à poser à l'expert

CONTENU

- Mise en contexte de l'expertise médicale
- Éléments pertinents pour le médecin
- Pièges à éviter
- Modèles de mandat d'expertise

Comment rédiger une opposition à une réclamation pour lésion professionnelle?

Les gestionnaires de réclamations SST ont souvent l'impression que l'indemnisation des travailleurs par la CNESST est devenue un quasi-automatisme et qu'ils n'ont pas voix au chapitre. Cependant, le dépôt rapide du point de vue de l'employeur dans une opposition écrite à la CNESST peut être gage de succès. Dites-vous que le travailleur ne le fera pas à votre place...

ZOOM – 15 octobre 2020 – 10 h 15 à 12 h 00

OBJECTIFS

- Vous sensibiliser à l'importance de bien documenter le dossier
- Vous présenter les éléments que devrait et ne devrait pas contenir l'opposition
- Vous définir les critères de reconnaissance d'une lésion professionnelle pour mieux savoir comment démontrer leur absence

CONTENU

- Mise en contexte de la réclamation
- Circonstances pertinentes qui peuvent affecter la crédibilité de la réclamation du travailleur
- Mécanismes de présomption de lésions professionnelles auxquels il faut faire échec
- Modèles d'opposition à l'admissibilité de la réclamation à la CNESST selon le type de lésion professionnelle

COÛT DE CHAQUE ATELIER : 225 \$ plus taxes / pers.

FORFAIT DEUX ATELIERS : 400 \$ plus taxes / pers.

L'inscription se fait en ligne au lecorre.com/formation

Pour un employeur assujéti au mode de tarification rétrospectif, chaque dollar versé par la CNESST afin d'indemniser un travailleur peut coûter, ultimement, jusqu'à 5,50 \$ en cotisation et atteindre près de 8,00 \$ au moment de l'ajustement provisoire. Apprenez comment fonctionne ce mode de tarification, comment l'utiliser à votre avantage et comment les actions posées dans le cadre de la gestion des dossiers d'indemnisation ont un effet direct sur votre dépense CNESST. Cette formation vous permettra d'avoir une compréhension générale de la tarification en mode rétrospectif et vous sera utile dans l'élaboration de vos stratégies de gestion. Aussi, vous comprendrez mieux les actions qui entraînent des crédits ou les situations qui occasionnent des surcharges de cotisation.



Employeurs tarifés en mode rétrospectif : 7 pratiques gagnantes pour redresser la situation financière de votre dossier SST



M^e REINE LAFOND, CRIA

En collaboration avec



MARC-ANDRÉ
LALIBERTÉ, ASA, AICA
Vice-président principal
Optimum Actuaire
& Conseillers inc.



ZOOM

28 octobre 2020 – 8 h 30 à 12 h 00

395 \$ plus taxes / pers.

L'inscription se fait en ligne au
lecorre.com/formation

OBJECTIFS

- Comprendre la relation entre la gestion et la cotisation
- Optimiser vos pratiques d'enquête d'accident et contester lorsque justifié
- Mettre en place l'assignation temporaire dès que possible
- Effectuer un suivi médico-administratif proactif
- Viser le retour au travail prompt et durable
- Contester et concilier vos litiges
- Obtenir les transferts et les partages de coûts que la loi permet

CONTENU

- Revue des règles de base du régime rétrospectif
- Période de 4 ans
- Facteurs de chargements
- Limite de coûts par lésion et limite globale
- Illustrations des pratiques gagnantes de gestion et de leur impact sur la cotisation

Toute décision du Tribunal administratif du travail (TAT), division santé et sécurité du travail (auparavant la CLP), peut avoir des conséquences importantes pour votre entreprise. Puisque le TAT, division SST, décide en dernier ressort des contestations des parties en matière de lésions professionnelles, vous n'aurez pas une deuxième chance de présenter une preuve convaincante. La préparation est la clé du succès. Pour votre bénéficiaire ou celui de votre représentant, déterminez et rassemblez tous les documents nécessaires à la préparation de l'audience.



Documenter un dossier d'audience au TAT, division SST



M^e REINE LAFOND, CRIA



M^e MARLÈNE
BOULIANNE

ZOOM

4 novembre 2020 – 8 h 30 à 16 h 30

**595 \$ plus taxes / pers.
incluant un exemplaire du livre**

L'inscription se fait en ligne au
lecorre.com/formation

OBJECTIFS

- **Constituer un dossier clé en main prêt à être plaidé devant le TAT, division SST**
- **Réduire votre facture d'honoraires**
- **Augmenter vos chances de succès**

CONTENU

- Étapes de préparation d'un dossier en vue d'une audience devant le TAT, division SST
- Notions juridiques pertinentes à la collecte des éléments de preuve
- Documents nécessaires à votre preuve
- Informations factuelles et médicales qui doivent être recueillies
- Cadre pratique de référence pour documenter un dossier d'accident du travail, de maladie professionnelle, de RRA, de questions médicales, de capacité et de réadaptation
- Outils de synthèse, listes de contrôle et modèles

Les réclamations pour lésions psychologiques font partie des catégories de lésions les plus complexes à gérer. Elles mettent en cause l'intangible : des facteurs humains, des perceptions, des dynamiques de travail. Devant autant de subjectivité et l'absence de dispositions spécifiques prévues à la *L.A.T.M.P.*, il importe de se familiariser avec les positions retenues par les tribunaux et de bien connaître les balises applicables. Cet atelier s'adresse à des participants maîtrisant les connaissances de base de la gestion des réclamations.

Réclamations pour lésions psychologiques : de la théorie à la pratique



M^e REINE LAFOND, CRIA

ZOOM

19 novembre 2020 – 8 h 30 à 16 h 30

595 \$ plus taxes / pers.

L'inscription se fait en ligne au
lecorre.com/formation

OBJECTIFS

- **S'assurer que seules les réclamations professionnelles sont indemnisées par la CNESTT**
- **Connaître les balises applicables en matière d'admissibilité des réclamations pour lésions psychologiques**
- **Optimiser le recours à l'expertise psychiatrique**
- **Connaître les situations où un partage ou un transfert des coûts peut être accordé dans le contexte de lésions psychologiques**

CONTENU

- **À qui appartient le fardeau de la preuve?**
- **Éléments que doit démontrer un travailleur qui prétend être victime d'une lésion psychologique**
- **Illustrations jurisprudentielles de problématiques en milieu de travail ayant donné lieu au dépôt d'une réclamation pour une lésion psychologique**
- **Comment assurer un traitement objectif des réclamations et savoir déterminer les réclamations contestables?**
- **Quand et comment avoir recours à l'expertise psychiatrique?**

RELATIONS DU TRAVAIL
SANTÉ ET SÉCURITÉ
NÉGOCIATION
FORMATION
PUBLICATIONS

LECORRE
avocats au service
des employeurs

Inscrivez-vous à notre infolettre mensuelle afin de recevoir nos chroniques juridiques et d'être informé du programme de formations à venir : www.lecorre.com/fr/publications/le-corre-express.html

LE CORRE OFFRE DES ATELIERS DE FORMATION ANIMÉS PAR DES AVOCATS ET DES PROFESSIONNELS CHEVRONNÉS QUI ONT À CŒUR DE PARTAGER LEUR SAVOIR ET, SURTOUT, LEUR EXPÉRIENCE.

Notre cabinet élabore des formations pratiques sur des sujets liés à l'emploi, aux relations du travail et à la santé et sécurité du travail. Nos formateurs, des avocats et des professionnels actifs sur le terrain, sont toujours soucieux d'illustrer leurs propos par des exemples bien choisis. Leur objectif : vous rendre plus autonome dans le traitement de vos dossiers.

Nos formations répondent aussi bien aux besoins des jeunes conseillers en entreprise qu'aux attentes des gestionnaires chevronnés qui souhaitent parfaire leurs connaissances. Les participants y sont invités à interagir et à faire part de leurs expériences. Cette formule conviviale renforce les liens professionnels entre nos avocats et les participants, et peut s'avérer pour ces derniers une excellente occasion de réseautage.

Information sur les ateliers

MARIE-FRANCE PARENT

mfp@lecorre.com

T 450 973-4020



Ce symbole indique que l'admissibilité de cette formation a été confirmée par le Barreau du Québec et est également reconnue par l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés aux fins de la formation continue obligatoire. Une attestation de participation sera émise.

Les frais d'inscription sont payables à l'avance et demeurent exigibles en cas d'annulation à moins de huit jours de calendrier de l'atelier. Nous nous réservons le droit de refuser des inscriptions ou d'annuler un atelier.

Groupe Le Corre & Associés inc. est un organisme formateur agréé par Emploi Québec sous le numéro 0007455. TPS n° 12416 9004 TVQ n° 1001388785

LES AVOCATS LE CORRE & ASSOCIÉS, S.E.N.C.R.L.

2550, boul. Daniel-Johnson, bureau 650, Laval (Québec) H7T 2L1

T 450 973-4020 1 877 218-4020 F 450 973-4010

lecorre.com